

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2017	TARIFS 2018	DATE D'EFFET	DELIB OU DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
SERVICES PUBLICS DELEGUES - FOURRIERE AUTOMOBILE					
Tarifs basés sur l'arrêté du 14 novembre 2001 modifié, fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles					
<u>Voitures particulières</u>					
. Immobilisation matérielle	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
. Opérations préalables	forfait	15,20 €	15,20 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
. Enlèvement	forfait	116,81 €	117,50 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20/12/2017
. Garde journalière	par jour	6,19 €	6,23 €	01/01/2018	Décision du Maire du 20/12/2017
. Expertise	forfait	61,00 €	61,00 €	15/06/2010	Dél. C.M. 14/06/2010
<u>Véhicules poids lourds</u>					
. dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 T et inférieur à 7,5 T					
Immobilisation matérielle	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Opérations préalables	forfait	22,90 €	22,90 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Enlèvement	forfait	122,00 €	122,00 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Garde journalière	par jour	9,20 €	9,20 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Expertise	forfait	91,50 €	91,50 €	15/06/2010	Dél. C.M. 14/06/2010
. dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 7,5 T et inférieur à 19 T					
Immobilisation matérielle	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Opérations préalables	forfait	22,90 €	22,90 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Enlèvement	forfait	213,40 €	213,40 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Garde journalière	par jour	9,20 €	9,20 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Expertise	forfait	91,50 €	91,50 €	15/06/2010	Dél. C.M. 14/06/2010
. dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 19 T et inférieur à 44 T					
Immobilisation matérielle	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Opérations préalables	forfait	22,90 €	22,90 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Enlèvement	forfait	274,40 €	274,40 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Garde journalière	par jour	9,20 €	9,20 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
Expertise	forfait	91,50 €	91,50 €	15/06/2010	Dél. C.M. 14/06/2010
<u>Autres véhicules immatriculés, cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception et dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km/heure</u>					
. Immobilisation matérielle	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
. Opérations préalables	forfait	7,60 €	7,60 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
. Enlèvement	forfait	45,70 €	45,70 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
. Garde journalière	par jour	3,00 €	3,00 €	01/01/2002	Dél. C.M. 14/01/2002
. Expertise	forfait	30,50 €	30,50 €	15/06/2010	Dél. C.M. 14/06/2010